

Compte-Rendu

Réunion du Conseil de Développement

06 Septembre 2016

Le Conseil de Développement du Syndicat du Pays du Giennois s'est réuni le mardi 06 septembre 2016 à 18H00, Salle réunion, dans les locaux du Syndicat de Pays du Giennois, sous la présidence de Monsieur Gérard COUSIN, Président.

Présents :

M. COUSIN (Président), M. POUPAT, M. DAVY, M. de COURCEL, M. GEOFFRENET, M. SCHMITT, M. VERGNOL, Mme PERRETTE.

Mmes PARIS et ALLIONE, personnel du Syndicat du Pays du Giennois.

Absents : M. LORSCH, M. COSSON, M. LIMOGE, M. COLIN, M. LAFITTE, M. le Directeur de Pôle emploi, M. BALUT, Mme CHEVERT.

M. COUSIN ouvre la séance et remercie les participants de leur présence. Il remercie M. Sébastien DAVY d'avoir accepté de faire une information sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) et lui passe la parole.

1/ « Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) »

M. DAVY expose le power point, ci-joint à ce compte rendu.

- Définition des NTIC
- Histoire de la Société de l'information,
- Evolution de la terminologie,
- Technologies la plus avancée pour diffuser de l'information,
- Le papier et le mobile.

M. DAVY explique qu'aujourd'hui beaucoup de site internet sont « responsive design ». Avec cette technique le site internet se met au format d'un téléphone mobile. Les pages sont bien lisibles sans avoir besoin de zoomer.

Les membres du Conseil remercient M. DAVY. Ils constatent avec plaisir que cette présentation leurs a fait découvrir beaucoup de nouvelles choses.

M. COUSIN propose de transmettre cette information à la commission tourisme du Pays du Giennois dans le cadre du projet « Panneaux touristiques ».

Points importants : le QR Code peut contenir un texte de 500 mots sans avoir besoin d'une connexion à internet (Solution aux zones blanches) et ils sont géo-localisables à télécharger depuis son téléphone portable.

Cela permettra aux visiteurs de connaître les points à visiter à proximité.

2/ Tourisme et « La Loire à Vélo »

M. de COURCEL remarque suite à une expérience malheureuse de cet été sur le Pont Canal de Briare que le Pays n'est pas doté de « petit système de dépannage » des vélos, contrairement à la station de vélo à Bouchemaine (Maine et Loire) qui possède un gonfleur, une boîte à outils en cas de crevaison et d'un karcher.

Les membres confirment toujours le manque de consignes à vélos sur le territoire.

M. COUSIN conclue :

- parkings à vélos seront mis en place à Gien lors de la restructuration du centre-ville.
- mettre des panneaux indiquant les parkings à Gien et les places disponibles.

- rendre correctement carrossable le chemin entre les villes de Gien et de Briare sur la rive droite de la Loire. (Suggestion : pourquoi ne pas mettre en place une journée cailloux avec les utilisateurs).

3/ « Prochains sujets de réflexions »

M. COUSIN propose que les membres présents suggèrent des sujets de réflexions pour les prochaines réunions.

- Réflexions sur la restructuration du centre-ville de Gien.
 - o Ce projet va globalement donner un coup d'éclat à cette ville centre et améliorer son attractivité,
 - o Sens de circulation : rue Louis Blanc, Place St Louis et Quai Joffre (partie située entre le quai de Nice et la place St Louis),
 - o Repenser l'aménagement du Port au Bois,
 - o Mettre les rues piétonnes en semi-piétonnes, et en zone 30 afin de faciliter la découverte de la ville (commerces, monuments, ...),
 - o Faire des tests de circulation avant les mises en place définitive,
 - o ...

 - Etudier les cadencements des trains sur la ligne SNCF Nevers-Paris et les interconnexions avec Aubigny sur Nère, et au départ de Nevers vers Dijon-Lyon-Clermont-Ferrand. Il semble que cette ligne ne fait l'objet d'aucune promotion, comme par exemple à la gare de Paris Bercy,

 - Contribuer à la promotion du territoire du Pays du Giennois afin de faciliter le développement économique, le tourisme, la santé. **M. COUSIN demande à chaque membre de réfléchir aux points d'attraits qu'il faudrait mettre en avant.**

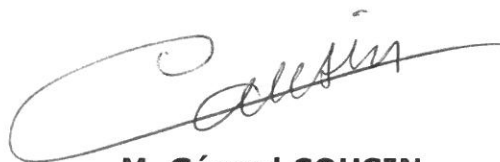
 - Mettre en place des circuits de découverte alliant le patrimoine et l'agro-tourisme,

 - Développer la communication des circuits courts de vente.

 - Manifestation Loire 2018.
- M. COUSIN rappelle la date de la prochaine réunion :
- o **Jeudi 08 Septembre à 17h00**, pour la rédaction du courrier qui sera adressé à l'ensemble des communes ligériennes.

M. COUSIN remercie l'ensemble des membres pour l'intense contribution et lève la séance à 20h10.

La prochaine réunion est fixée au 22 novembre 2016, à 18h00, salle de réunion du Syndicat du Pays du Giennois – Rue des Loriots à Gien



M. Gérard COUSIN
Président du Conseil de
Développement du Pays du Giennois